



## ORDRE DU JOUR

Séance régulière du conseil municipal de la  
Municipalité de Saint-Ubalde

qui se tiendra le **26 août 2024 à 19 h,**  
à la salle du conseil, située au 427-C, boulevard Chabot

---

1. Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour;
2. Adoption du procès-verbal de la séance du 8 juillet 2024;
3. Affaires relevant du procès-verbal;
4. Adoption des comptes au 19 août 2024;
5. Dépôt rapport dépenses accumulées masse salariale;
6. Dépôt rapport revenus-dépenses;
7. Questions laissées en suspens;
8. Première période de questions;
9. DG3A architecture – Autorisation de paiement # 4;
10. Marie-Josée Deschênes Architecte inc. – Autorisation de paiement # 1;
11. Fin de la convention de bail : Fabrique et Municipalité de Saint-Ubalde au 31 décembre 2024;
12. Négociation sur la nouvelle formule de partage de la valeur croissance d'un point de la taxe de vente du Québec;
13. Dépôt d'une demande d'aide financière dans le cadre du programme d'aide à la voirie locale – volet soutien;
14. Approbation budget révisé année 2024 – Office municipal d'habitation du Grand Portneuf;
15. Ministère du Transport et de la Mobilité durable – Autorisation de paiement # 4 dans l'entente de collaboration # 202307 – Boulevard Chabot;
16. Demande d'appui CPTAQ – Carrières Saint-Ubalde inc. – Lot 5 387 333;
17. Mandat pour la caractérisation de plomb et d'amiante dans le cadre du projet d'aménagement de l'église de Saint-Ubalde;

18. Demande de dérogation mineure – 5794, chemin du Lac Perron;
19. Adoption du règlement numéro 272 visant à citer à titre d'immeuble patrimonial l'ancien couvent de Saint-Ubalde; (Citation hôtel de ville)
20. Adoption du projet de règlement numéro 216-9 modifiant le Plan d'urbanisme numéro 216 afin de permettre l'adoption d'un programme d'aide visant à favoriser l'établissement de nouveaux résidents sur son territoire; (crédit de taxes foncières )
21. Adoption du deuxième projet de règlement numéro 217-23 afin de permettre les logements à usage familiale dans la zone Ra/a-10; (Bi-génération secteur Lac Sainte-Anne)
22. Adoption du deuxième projet de règlement numéro 217-24 modifiant le règlement de zonage numéro 217 afin de créer la zone Rc-3 à même les zones Ra-1 et Ra-3 ainsi que de bonifier certaines dispositions de la réglementation d'urbanisme; (Parc Prévert et éoliennes)
23. Adoption du deuxième projet de règlement numéro 219-3 modifiant le règlement de construction numéro 219 afin de bonifier certaines dispositions du règlement; (Parc Prévert)
24. Avis de motion et dépôt du projet de règlement numéro 217-25 modifiant le règlement de zonage numéro 217 afin de créer la zone M-15 à même les zones M-5 et M-6 ainsi que de bonifier certaines dispositions de la réglementation d'urbanisme; (Hôtel chez Rolland)
25. Avis de motion et dépôt du projet de règlement numéro 217-26 modifiant le règlement de zonage numéro 217 afin de créer la zone P-6 à même la zone A-9; (écocentre)
26. Avis de motion et dépôt du projet de règlement numéro 216-8 modifiant le plan d'urbanisme numéro 216 afin de bonifier les objectifs d'aménagement de l'affectation mixte; (Hôtel chez Rolland)
27. Avis de motion et dépôt du projet de règlement numéro 273 établissant un programme d'aide à la réhabilitation de l'environnement par la mise aux normes des installations septiques; (Programme d'aide ISA)
28. Avis de motion et dépôt du projet de règlement numéro 274 décrétant des travaux de voirie et l'affectation de la somme de 235 000 \$ des soldes disponibles des règlements numéros 206, 215, 248, 250 en vue de financer une dépense de 235 000 \$;
29. Avis de motion et dépôt du projet de règlement numéro 275 – Abrogation du règlement d'emprunt numéro 238 décrétant des dépenses en immobilisations de 200 000 \$;
30. Correspondance;

31. Rapport du directeur des travaux publics;
32. Rapport du directeur du service Incendie;
33. Rapport du directeur des loisirs;
34. Rapport du directeur de l'urbanisme;
35. Rapport de l'agente de développement;
36. Suivi des différents comités;
37. Période de questions;
38. Certificat de disponibilité;
39. Fin de la séance.